



## Retour france, comptes etrangers

Par **cerc**, le **04/12/2019** à **23:22**

Bonjour,rrrnJe suis parti de France entre 2014 et 2019. Deux ans d'abord en Australie et ensuite 3 ans en Angleterre. Je viens de rentrer en France et je veux fermer tout mes comptes étrangers car je ne vais pas retourner vivre dans ces pays. Malheureusement, je n'ai jamais pensé à déclarer ces comptes au FISC, je ne me rends compte de ma stupidité, seulement maintenant je me demande à quelle sauce va me manger l'Etat ?rrrnJ'étais résident dans les deux pays lorsque j'y vivais, où je payais mes impôts, et il me reste environ 5.000 euros sur mon compte anglais seulement, l'autre étant vide.rnrnQue faire ?rrrnMerci.

Par **morobar**, le **06/12/2019** à **16:16**

Bonjour,rrrnCe sont les français résidents en France qui ont de telles obligations.rnrnLe plus simple est de poser un rescrit fiscal à votre centre des impôts par e-mail (ou courrier) et ce titre : rescrit fiscal.rnrnVous exposez votre situation et aurez:rrrn\* d'abord un accusé de réception indiquant un délai de réponse , selon complexitérrrn\* une réponse qui engage l'administration.rnrn\* un nom de contrôleur.

Par **cerc**, le **11/12/2019** à **18:03**

Merci beaucoup de votre réponse. J'ai eu tres peur d'avoir raté le coche, je vais de toute façon declarer ces comptes cette année et contacter les impots en attendant.